



BIENVENUE AU CLUB

SAISON 2022 - 2023

Club affilié à la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc)

Journées Portes-Ouvertes

Les lundis 5 et 12 septembre - 18h45 / 20h15

Le samedi 10 septembre - 10h00 / 11h45

◆ TARIFS

Salle Beausoleil

type de licence	tarif jeune (de 10 ans à 20 ans)	tarif adulte	Archers extérieurs (avec licence FFTA)
licence FFTA Compétition	90 €	125 €	35 €
licence FFTA club		118 €	

La licence FFTA Compétition autorise la participation de l'archer à toutes les manifestations inscrites au calendrier national. Obligatoire pour participer à toute compétition, même amicale.

La licence FFTA Club autorise à pratiquer le tir à l'arc uniquement dans les salles du club (Beausoleil et annexe du Palais des Sports, aux horaires indiqués) et sur son pas de tir extérieur (pas de compétitions).

Réduction à partir du 2^e membre de la famille : **10 €**

Location d'arc : le club peut louer : - un arc d'initiation au prix de **30 €** pour l'année ;
- un arc de progression au prix de **60 €** pour l'année

- **Pour les nouveaux licenciés adulte** : un **certificat médical de moins d'1 an** avec mention « non contre-indication à la pratique du Tir à l'Arc en compétition » pour adultes compétiteurs et « non contre-indication à la pratique du tir à l'arc » pour adultes non compétiteurs ;
- **Pour les renouvellements de licence adulte** : Certificat médical de moins de 6 mois si QS-SPORT avec un OUI ou de moins d'un an (renouvellement) ou attestation réponses négatives au questionnaire de santé QS-SPORT
- **Questionnaire santé pour les mineurs** : attestation réponses négatives au questionnaire sinon certificat médical avec mention « non contre-indication à la pratique du Tir à l'Arc en compétition » de moins de 6 mois
- **Une autorisation parentale pour les jeunes de moins de 18 ans ;**
- **Une fiche médicale d'urgence pour les jeunes de moins de 18 ans ;**
- **Une autorisation de prélèvement contrôle antidopage pour les jeunes de moins de 18 ans ;**
- **Adresse de courriel (archers + parents pour mineurs) .**

Ces papiers sont à remplir sur place lors de l'inscription

Une **école de tir** accompagne la progression. Des cours sont dispensés pour les débutants par un entraîneur diplômé FFTA aidé de 4 assistant-entraîneurs et d'archers expérimentés du club.

◆ **COURS POUR ARCHERS DÉBUTANTS**

(tous types de licenciés)

Les lundis de 18h30 à 20h00

Les samedis de 9h00 à 10h30

Début des cours le lundi 19 septembre

La formation des archers se fait selon la démarche d'enseignement mise en place par la FFTA. Elle privilégie la qualité d'exécution des gestes plus que la performance qui en sera la conséquence.

Pour une progression rapide il est recommandé de suivre les **2 séances hebdomadaires** prévues.

◆ **PETITS MATÉRIELS ET ACCESSOIRES**

Il vous faudra acheter un kit minimum de 8 flèches, une palette protège-doigts, une dragonne et un élastique. Le kit est vendu par le club au prix coûtant de **90 €**. Selon la morphologie de l'archer un plastron protège-poitrine sera peut-être nécessaire (vendu dans les magasins spécialisés)...

Pour des achats plus importants (arc, accessoires de visée ou de stabilisation), il sera prudent de demander conseil aux tireurs expérimentés.

◆ HORAIRES D'ENTRAÎNEMENT SAISON SALLE

Jour	Lieu	De	À	Description
Lundi	Salle Beausoleil	18h30	20h	Cours pour archers débutants ^[1]
		20h	22h	Tirs libres ^[2]
Mercredi	Annexe du Palais des Sports	18h	20h30	Entraînement jeunes non débutants
Mercredi	Annexe du Palais des Sports	20h30	21h30	Tirs libres ^[2]
Jeudi	Annexe du Palais des Sports	18h30	22h	Tirs libres (compétiteurs)
Samedi	Salle Beausoleil	9h	10h30	Cours pour archers débutants ^[1]
		10h30	12h	Tirs libres ^[2]
Dimanche	Annexe du Palais des Sports	15h	18h	Tirs libres ^[2]

[1] : À partir de la mi-année, ce créneau sera ouvert à tous (tir aux distances de compétitions)

L'intégration des nouveaux en sera facilitée.

[2] : les « tirs libres » sont pour archers confirmés jeunes, adultes compétiteurs et non compétiteurs

◆ RECOMMANDATIONS

La tenue traditionnelle du tir à l'arc est blanche, mais nous disposons d'une tenue de club qui vous sera présentée dans l'année. Elle sert en compétition ainsi que pour représenter le Club. Pour l'entraînement une simple tenue correcte est exigée

Portez de préférence une **tenue près du corps**. Le port de **chaussures de sport** est obligatoire pour la salle.

Soyez ponctuels aux cours et évitez d'en manquer : ils suivent une progression conçue pour vous amener au plus vite à la maîtrise du tir à l'arc. En fin de séance, **participez au rangement du matériel mis à votre disposition**.

La politesse (Bonjour, Au revoir), la bonne humeur et le respect des autres sont de rigueur.

N'oubliez jamais que les entraîneurs et archers confirmés qui vous encadrent sont tous des bénévoles.

◆ SÉCURITÉ

Le tir à l'arc n'est pas un sport dangereux à condition de respecter un minimum de discipline. Observez strictement les règles qui vous seront édictées par vos entraîneurs.

Les règles de sécurité sont simples et de bon sens : elles sont obligatoires pour tous les membres du Club. Les « anciens » ont la responsabilité de les expliquer et de les faire respecter au quotidien.

Les tirs sont placés sous la responsabilité de l'archer le plus ancien. Les départs « aux flèches » - départs vers les cibles pour récupérer les flèches - sont signalés pour tous les archers par le responsable de tir.

Les mineurs doivent être accompagnés par un adulte : ils ne peuvent tirer seuls.

L'usage des pas de tir par des personnes non licenciées ou non adhérentes est interdit. Tout contrevenant engage sa responsabilité.

Il n'y a aucune dérogation à ces consignes de sécurité.

Nous sommes certains que vous accepterez volontiers ces quelques contraintes qui deviendront rapidement, comme pour nous, une saine habitude.

En cas de manquement répété à ces règles élémentaires de sécurité et de savoir-vivre, le Bureau pourrait se voir dans la pénible obligation d'envisager une exclusion temporaire voire définitive.

Les membres du Bureau sont, bien entendu, à votre disposition pour toute information complémentaire.

◆ LES CONTACTS DU BUREAU DES ARCHERS DE SÉVIGNÉ

PRÉSIDENT	NICOLAS CHARTIER	06 33 91 87 48
VICE-PRÉSIDENTE	AGNÈS GIRARD	02 99 63 49 48
TRÉSORIER	SERGE DELIGNIÈRES	02 99 83 95 36
SECRÉTAIRE	SOPHIE POTIER	06 85 85 75 21

Site du club : <http://www.archers-de-sevigne.com>

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir et de satisfaction dans la découverte et la pratique du tir à l'arc.